

*Initiatives ministérielles*

[Français]

**M. Don Boudria (au nom de M. Duhamel):** propose:

Motion n° 1.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 2.

Motion n° 3.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 3.

Motion n° 6.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 4.

Motion n° 9.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 5.

Motion n° 12.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 6.

Motion n° 14.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 7.

Motion n° 15.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 8.

Motion n° 16.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 9.

Motion n° 17.

Qu'on modifie le projet de loi C-76, en supprimant l'article 10.

—Madame la Présidente, premièrement, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier la Présidence de m'avoir accommodé, ce matin, dans cette situation inhabituelle ainsi que tous les députés de la Chambre pour leur collaboration.

Si aucun autre règlement du dossier n'intervient, je souhaiterais qu'il y ait, du moins à courte échéance, une réunion de ceux et celles qui y sont impliqués, peut-être même au Comité de la gestion—et je vois mon collègue, d'en face, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre—afin d'en venir à une formule pour qu'à l'avenir, les documents puissent être acceptés de la façon préconisée ce matin dans mon rappel au Règlement, si ce n'est déjà le cas pour le projet de loi devant nous, au moins pour ceux qu'on étudiera à l'avenir.

Je pense qu'on réussirait ainsi à moderniser un petit peu l'institution. De toute façon, je ne veux pas trop m'attarder sur cela. Je veux maintenant poursuivre en faisant quelques remarques au sujet du projet de loi à l'étude et plus particulièrement sur les amendements y afférents, tels que présentés.

• (1020)

Comme vous l'avez si bien dit, madame la Présidente, et de façon très éloquente ce matin, les Libéraux proposent de rayer bon nombre d'articles de ce projet de loi. Bien sûr, le but ultime, c'est de rayer le projet de loi en entier, car on y trouve deux composantes principales: dans un premier temps, on veut bien sûr imposer des frais aux étudiants et, dans un deuxième temps, on veut également avoir un processus par lequel il y aura des frais pour enregistrer les lobbyistes.

[Traduction]

Je pourrais peut-être maintenant passer au premier de ces thèmes, à savoir l'imposition de frais sur les prêts aux étudiants.

Le projet de loi C-76 supprime la période de grâce pour le remboursement des prêts aux étudiants et impose six mois d'intérêt de plus aux étudiants qui doivent emprunter pour faire des études postsecondaires. Nous faisons beaucoup d'efforts, dans notre société, pour inciter les jeunes à s'instruire davantage, à se doter des outils qui leur permettront d'entreprendre une carrière intéressante et d'entrer sur le marché du travail. Nous nous préoccupons tous du taux de décrochage scolaire au secondaire et nous luttons contre cette plaie. Il existe un groupe dans ma circonscription, à Rockland, qui s'efforce de convaincre les jeunes décrocheurs de retourner à l'école et ceux qui songent à l'abandonner d'y rester.

Que fait le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui? Exactement le contraire. Je vois mon distingué collègue de Carleton—Gloucester, qui est lui-même un ex-enseignant. Je me demande si on peut être un ex-enseignant; je pense que si l'on a déjà été un enseignant, on le reste toute sa vie. Le député de Carleton—Gloucester a enseigné au secondaire; il connaît fort bien tout ce qui peut pousser les jeunes à abandonner leurs études et à aller travailler. Ces attraites sont légion. Trop de jeunes sont prêts à abandonner leurs études, par exemple, pour essayer d'acheter la vieille guimbarde aux roues chromées de leurs rêves, puis quelques mois plus tard ils se retrouvent avec les paiements à faire sur cette voiture alors qu'elle est stationnée derrière le garage. Il est si triste de voir qu'ils recherchent une satisfaction immédiate en achetant ces objets qui sont d'une utilité douteuse et qu'ils sacrifient leur avenir pour se les procurer.

Et voilà que nous dissuadons encore plus les jeunes de continuer leurs études. C'est déjà loin d'être facile. En Ontario, les frais de scolarité ont augmenté de façon astronomique avec l'actuel gouvernement provincial, après que celui-ci ait promis d'abolir complètement ces frais. Mon collègue de Thunder Bay, qui est un ancien membre de l'Assemblée législative de l'Ontario, comme moi, saura quel fardeau cela représente actuellement